

Code NC 2019	Code NC 2020	Description des marchandises 2020	Unité supplémentaire
-----------------	-----------------	-----------------------------------	-------------------------

1901 90 99	1901 90 99	Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghurt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91 et 1901 90 95)	-
1901 90 99	1901 90 95	Préparations alimentaires sous forme de poudre, consistant en un mélange de lait écrémé et/ou de lactosérum et de graisses/huiles végétales, d'une teneur en matières grasses <=30% en poids	-
2208 20 27	2208 20 16	Brandy de Jerez, présenté en récipients d'une contenance <= 2 l	l alc. 100%
2208 20 29	2208 20 18	Brandy/Weinbrand, présenté en récipients d'une contenance <= 2 l (à l'excl. du brandy de Jerez et de l'armagnac)	l alc. 100%
2208 20 29	2208 20 19	Eaux-de-vie de vin, présentée en récipients d'une contenance <= 2 l (à l'excl. du cognac, de l'armagnac et du brandy/Weinbrand)	l alc. 100%
2208 20 29	2208 20 28	Eaux-de-vie de marc de raisins, présentée en récipients d'une contenance <= 2 l (à l'excl. de la grappa)	l alc. 100%
2208 20 40	2208 20 69	Eaux-de-vie de vin, présentée en récipients d'une contenance > 2 l (incluant l'armagnac, à l'excl. du cognac et du brandy/Weinbrand)	l alc. 100%
2208 20 40	2208 20 88	Eaux-de-vie de marc de raisins, présentée en récipients d'une contenance > 2 l (à l'excl. de la grappa)	l alc. 100%
2208 20 64	2208 20 69	Eaux-de-vie de vin, présentée en récipients d'une contenance > 2 l (incluant l'armagnac, à l'excl. du cognac et du brandy/Weinbrand)	l alc. 100%
2208 20 87	2208 20 66	Brandy/Weinbrand, présenté en récipients d'une contenance > 2 l	l alc. 100%
2208 20 89	2208 20 66	Brandy/Weinbrand, présenté en récipients d'une contenance > 2 l	l alc. 100%
2208 20 89	2208 20 69	Eaux-de-vie de vin, présentée en récipients d'une contenance > 2 l (incluant l'armagnac, à l'excl. du cognac et du brandy/Weinbrand)	l alc. 100%
2208 20 89	2208 20 88	Eaux-de-vie de marc de raisins, présentée en récipients d'une contenance > 2 l (à l'excl. de la grappa)	l alc. 100%

Code NC 2019	Code NC 2020	Description des marchandises 2020	Unité supplémentaire
2710 19 64	2710 19 67	Fuel oils de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,5 % (à l'excl. des produits destinés à subir une transformation chimique et ceux contenant du biodiesel)	-
2710 19 64	2710 19 66	Fuel oils de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,1 % mais <= 0,5 % (à l'excl. des produits destinés à subir une transformation chimique et ceux contenant du biodiesel)	-
2710 19 68	2710 19 67	Fuel oils de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,5 % (à l'excl. des produits destinés à subir une transformation chimique et ceux contenant du biodiesel)	-
2710 20 15	2710 20 16	Gas oil >= 70 % de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,001 % mais <= 0,1 %, contenant du biodiesel	-
2710 20 17	2710 20 16	Gas oil >= 70 % de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,001 % mais <= 0,1 %, contenant du biodiesel	-
2710 20 31	2710 20 32	Fuel oils >= 70 % de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre <= 0,5 %, contenant du biodiesel	-
2710 20 35	2710 20 32	Fuel oils >= 70 % de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre <= 0,5 %, contenant du biodiesel	-
2710 20 35	2710 20 38	Fuel oils >= 70 % de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,5 %, contenant du biodiesel	-
2710 20 39	2710 20 38	Fuel oils >= 70 % de pétrole ou de minéraux bitumineux, d'une teneur en poids de soufre > 0,5 %, contenant du biodiesel	-
3707 90 21	3707 90 20	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846)	-
3707 90 29	3707 90 20	Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846)	-
3926 90 92	3926 90 97	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.	-
3926 90 97	3926 90 97	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.	-
7104 20 00	7104 20 10	Diamants, synthétiques ou reconstituées, brutes ou simpl. sciées ou dégrossies	g
7104 20 00	7104 20 90	Pierres de bijouterie et simil., synthétiques ou reconstituées, brutes ou simpl. sciées ou dégrossies, même assorties (sauf quartz piézo-électrique et diamants)	g

Code NC 2019	Code NC 2020	Description des marchandises 2020	Unité supplémentaire
-----------------	-----------------	-----------------------------------	-------------------------

7104 90 00	7104 90 90	Pierres de bijouterie et simil., synthétiques ou reconstituées, travaillées, même assorties, mais non enfilées, ni montées, ni serties et pierres de bijouterie et simil., synthétiques ou reconstituées, travaillées mais non assorties et enfilées temporairement pour la facilité du transport (autres que simpl. sciées ou dégrossies et sauf quartz piézo-électrique et diamants)	g
7104 90 00	7104 90 10	Diamants, synthétiques ou reconstituées, travaillées, même assorties, mais non enfilées, ni montées, ni serties et diamants, synthétiques ou reconstituées, travaillées mais non assorties et enfilées temporairement pour la facilité du transport (autres que simpl. sciées ou dégrossies)	g
7307 19 10	7307 19 10	Accessoires de tuyauterie en fonte (sauf fonte non malléable)	-
7307 19 90	7307 19 10	Accessoires de tuyauterie en fonte (sauf fonte non malléable)	-
7307 19 90	7307 19 90	Accessoires de tuyauterie moulés en acier	-
7325 99 10	7325 99 10	Ouvrages en fonte, n.d.a. (sauf en fonte non malléable, et boulets et articles simil. pour broyeurs)	-
7325 99 90	7325 99 10	Ouvrages en fonte, n.d.a. (sauf en fonte non malléable, et boulets et articles simil. pour broyeurs)	-
7325 99 90	7325 99 90	Ouvrages moulés en acier, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)	-
8472 90 30	8472 90 80	Machines et appareils de bureau, n.d.a.	-
8472 90 40	8472 90 80	Machines et appareils de bureau, n.d.a.	-
8472 90 90	8472 90 80	Machines et appareils de bureau, n.d.a.	-
8504 50 20	8504 50 00	Bobines de réactance et autres selfs (autres que pour lampes ou tubes à décharge)	-
8504 50 95	8504 50 00	Bobines de réactance et autres selfs (autres que pour lampes ou tubes à décharge)	-
8504 90 05	8504 90 19	Parties des transformateurs, bobines de réactance et selfs n.d.a. (à l'excl. des noyaux en ferrite)	-
8504 90 18	8504 90 19	Parties des transformateurs, bobines de réactance et selfs n.d.a. (à l'excl. des noyaux en ferrite)	-
8504 90 91	8504 90 90	Parties des convertisseurs statiques, n.d.a.	-
8504 90 99	8504 90 90	Parties des convertisseurs statiques, n.d.a.	-
8518 10 30	8518 10 00	Microphones et leurs supports (autres que sans fil, avec émetteur incorporé)	-
8518 10 95	8518 10 00	Microphones et leurs supports (autres que sans fil, avec émetteur incorporé)	-
8518 29 30	8518 29 00	Haut-parleurs sans enceinte	p/st
8518 29 95	8518 29 00	Haut-parleurs sans enceinte	p/st

Code NC 2019	Code NC 2020	Description des marchandises 2020	Unité supplémentaire
8518 30 20	8518 30 00	Casques d'écoute et écouteurs électro-acoustiques, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs (autres qu'appareils téléphoniques, prothèses auditives et casques avec écouteurs incorporés, même avec microphone)	-
8518 30 95	8518 30 00	Casques d'écoute et écouteurs électro-acoustiques, même combinés avec un microphone, et ensembles ou assortiments constitués par un microphone et un ou plusieurs haut-parleurs (autres qu'appareils téléphoniques, prothèses auditives et casques avec écouteurs incorporés, même avec microphone)	-
8518 40 30	8518 40 00	Amplificateurs électriques d'audiofréquence	p/st
8518 40 80	8518 40 00	Amplificateurs électriques d'audiofréquence	p/st
8519 81 11	8519 81 00	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'excl. des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, tourne-disques ainsi que des répondeurs téléphoniques)	p/st
8519 81 15	8519 81 00	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'excl. des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, tourne-disques ainsi que des répondeurs téléphoniques)	p/st
8519 81 21	8519 81 00	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'excl. des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, tourne-disques ainsi que des répondeurs téléphoniques)	p/st
8519 81 25	8519 81 00	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'excl. des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, tourne-disques ainsi que des répondeurs téléphoniques)	p/st

Code NC 2019	Code NC 2020	Description des marchandises 2020	Unité supplémentaire
8519 81 31	8519 81 00	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'excl. des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, tourne-disques ainsi que des répondeurs téléphoniques)	p/st
8519 81 35	8519 81 00	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'excl. des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, tourne-disques ainsi que des répondeurs téléphoniques)	p/st
8519 81 45	8519 81 00	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'excl. des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, tourne-disques ainsi que des répondeurs téléphoniques)	p/st
8519 81 51	8519 81 00	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'excl. des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, tourne-disques ainsi que des répondeurs téléphoniques)	p/st
8519 81 70	8519 81 00	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'excl. des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, tourne-disques ainsi que des répondeurs téléphoniques)	p/st
8519 81 95	8519 81 00	Appareils d'enregistrement du son, appareils de reproduction du son et appareils d'enregistrement et de reproduction du son, utilisant un support magnétique, optique ou à semi-conducteurs (à l'excl. des appareils fonctionnant par l'introduction d'une pièce de monnaie, d'un billet de banque, d'une carte bancaire, d'un jeton ou par d'autres moyens de paiement, tourne-disques ainsi que des répondeurs téléphoniques)	p/st

Code NC 2019	Code NC 2020	Description des marchandises 2020	Unité supplémentaire
-----------------	-----------------	-----------------------------------	-------------------------

8522 90 20	8522 90 00	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils d'enregistrement et de reproduction du son et aux appareils d'enregistrement et de reproduction vidéophoniques (à l'excl. des lecteurs de microsillons)	-
8522 90 30	8522 90 00	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils d'enregistrement et de reproduction du son et aux appareils d'enregistrement et de reproduction vidéophoniques (à l'excl. des lecteurs de microsillons)	-
8522 90 41	8522 90 00	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils d'enregistrement et de reproduction du son et aux appareils d'enregistrement et de reproduction vidéophoniques (à l'excl. des lecteurs de microsillons)	-
8522 90 49	8522 90 00	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils d'enregistrement et de reproduction du son et aux appareils d'enregistrement et de reproduction vidéophoniques (à l'excl. des lecteurs de microsillons)	-
8522 90 70	8522 90 00	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils d'enregistrement et de reproduction du son et aux appareils d'enregistrement et de reproduction vidéophoniques (à l'excl. des lecteurs de microsillons)	-
8522 90 80	8522 90 00	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils d'enregistrement et de reproduction du son et aux appareils d'enregistrement et de reproduction vidéophoniques (à l'excl. des lecteurs de microsillons)	-
8527 12 10	8527 12 00	Radiocassettes de poche [dimensions <= 170 mm x 100 mm x 45 mm], avec amplificateur incorporé, sans haut-parleur incorporé, pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure	p/st
8527 12 90	8527 12 00	Radiocassettes de poche [dimensions <= 170 mm x 100 mm x 45 mm], avec amplificateur incorporé, sans haut-parleur incorporé, pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure	p/st
8527 13 10	8527 13 00	Récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (à l'excl. des radiocassettes de poche)	p/st
8527 13 91	8527 13 00	Récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (à l'excl. des radiocassettes de poche)	p/st
8527 13 99	8527 13 00	Récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (à l'excl. des radiocassettes de poche)	p/st

Code NC 2019	Code NC 2020	Description des marchandises 2020	Unité supplémentaire
8527 91 11	8527 91 00	Récepteurs de radiodiffusion, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (autres que pour véhicules automobiles)	p/st
8527 91 19	8527 91 00	Récepteurs de radiodiffusion, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (autres que pour véhicules automobiles)	p/st
8527 91 35	8527 91 00	Récepteurs de radiodiffusion, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (autres que pour véhicules automobiles)	p/st
8527 91 91	8527 91 00	Récepteurs de radiodiffusion, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (autres que pour véhicules automobiles)	p/st
8527 91 99	8527 91 00	Récepteurs de radiodiffusion, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son (autres que pour véhicules automobiles)	p/st
8527 92 10	8527 92 00	Récepteurs de radiodiffusion, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son, mais combinés à un appareil d'horlogerie (autres que pour véhicules automobiles)	p/st
8527 92 90	8527 92 00	Récepteurs de radiodiffusion, ne pouvant fonctionner qu'avec une source d'énergie extérieure, non combinés à un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son, mais combinés à un appareil d'horlogerie (autres que pour véhicules automobiles)	p/st
8529 10 31	8529 10 30	Antennes d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision	-
8529 10 39	8529 10 30	Antennes d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision	-
8536 90 20	8536 90 95	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs et autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, et des brides de batteries)	-

Code NC 2019	Code NC 2020	Description des marchandises 2020	Unité supplémentaire
-----------------	-----------------	-----------------------------------	-------------------------

8536 90 95	8536 90 95	Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs et autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, et des brides de batteries)	-
9011 10 10	9011 10 00	Microscopes optiques stéréoscopiques	p/st
9011 10 90	9011 10 00	Microscopes optiques stéréoscopiques	p/st
9011 90 10	9011 90 00	Parties et accessoires de microscopes optiques, n.d.a.	-
9011 90 90	9011 90 00	Parties et accessoires de microscopes optiques, n.d.a.	-
9012 10 10	9012 10 00	Microscopes électroniques, microscopes protoniques et diffractographes	-
9012 10 90	9012 10 00	Microscopes électroniques, microscopes protoniques et diffractographes	-
9012 90 10	9012 90 00	Parties et accessoires de microscopes électroniques, de microscopes protoniques et de diffractographes	-
9012 90 90	9012 90 00	Parties et accessoires de microscopes électroniques, de microscopes protoniques et de diffractographes	-
9015 10 10	9015 10 00	Télémètres	-
9015 10 90	9015 10 00	Télémètres	-
9015 20 10	9015 20 00	Théodolites et tachéomètres	-
9015 20 90	9015 20 00	Théodolites et tachéomètres	-
9015 40 10	9015 40 00	Instruments et appareils de photogrammétrie	-
9015 40 90	9015 40 00	Instruments et appareils de photogrammétrie	-
9024 80 11	9024 80 00	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux (autres que les métaux)	-
9024 80 19	9024 80 00	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux (autres que les métaux)	-
9024 80 90	9024 80 00	Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux (autres que les métaux)	-
9025 19 20	9025 19 00	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)	p/st

Code NC 2019	Code NC 2020	Description des marchandises 2020	Unité supplémentaire
9025 19 80	9025 19 00	Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)	p/st
9027 80 11	9027 80 20	pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité	-
9027 80 13	9027 80 80	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, pour essais de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques ou acoustiques, n.d.a.	-
9027 80 17	9027 80 80	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, pour essais de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques ou acoustiques, n.d.a.	-
9027 80 91	9027 80 80	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, pour essais de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques ou acoustiques, n.d.a.	-
9027 80 99	9027 80 20	pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité	-
9027 80 99	9027 80 80	Instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, pour essais de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques ou acoustiques, n.d.a.	-
9027 90 10	9027 90 00	Microtomes; parties et accessoires des instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, p.ex. polarimètres, réfractomètres, spectromètres, des instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques, y.c. des indicateurs de temps de pose ainsi que des microtomes, n.d.a.	-
9027 90 50	9027 90 00	Microtomes; parties et accessoires des instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, p.ex. polarimètres, réfractomètres, spectromètres, des instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques, y.c. des indicateurs de temps de pose ainsi que des microtomes, n.d.a.	-
9027 90 80	9027 90 00	Microtomes; parties et accessoires des instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, p.ex. polarimètres, réfractomètres, spectromètres, des instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques, y.c. des indicateurs de temps de pose ainsi que des microtomes, n.d.a.	-
9030 33 30	9030 33 70	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)	-

Code NC 2019	Code NC 2020	Description des marchandises 2020	Unité supplémentaire
-----------------	-----------------	-----------------------------------	-------------------------

9030 33 80	9030 33 70	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)	-
9030 89 30	9030 89 00	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.	-
9030 89 90	9030 89 00	Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.	-